

Trop payée la fonction publique? Ou cible trop facile?

La FEDE attend du Conseil d'Etat un peu plus de courage politique!

Les cadeaux fiscaux ont asséché les finances de l'Etat, pourtant la population augmente et les services publics sont plus sollicités que jamais. Alors qui doit faire les frais de cette politique des caisses vides? Le plan de rigueur proposé par le Conseil d'Etat frappe principalement la fonction publique, ce qui est bien commode! Mais la FEDE n'acceptera pas d'avaliser un sacrifice d'une telle ampleur et exige des négociations.

Le personnel de l'Etat de Fribourg s'est toujours montré loyal envers son employeur et n'a jamais ménagé ses efforts pour assurer la bonne marche des services cantonaux. Les études le prouvent, qui placent d'ailleurs Fribourg au 1er rang des administrations suisses pour l'efficacité et la qualité du service (étude de la chambre de commerce et d'industrie de Suisse latine, 2011). Comparées à celles des autres cantons, les conditions de travail de la fonction publique fribourgeoise (salaire, retraite, horaires, etc.) se situent dans la moyenne mais sans plus. Elles n'ont d'ailleurs rejoint ce statut qu'avec un certain retard, tout récemment et grâce au travail d'EVALFRI. Les statistiques montrent également que la dotation en personnel administratif par habitant n'a rien d'exorbitant, mais correspond à la moyenne nationale.

Mauvais message au mauvais moment

Pour toutes ces raisons, nous ne voulons pas être les premiers à appliquer un programme d'austérité. La population du canton a augmenté ces dernières années de manière spectaculaire et il semble que cette tendance ne soit pas près de s'arrêter. Plus d'habitants, cela suppose aussi plus de services, l'équation est imparable. Le personnel de la fonction publique est prêt à rele-

ver le défi comme il l'a toujours fait par le passé, mais il se sent peu encouragé par le message du Conseil d'Etat. Par ces mesures, il lui signifie simplement qu'il coûte trop cher et lui impose un plan de rigueur, au moment même où ses prestations sont les plus demandées.

100 millions de manque à gagner, à qui la faute?

A noter que par ses décisions, l'Etat a lui-même généré un manque à gagner considérable et sans aucune considération pour l'évolution en cours. Le Grand Conseil s'est empressé de diminuer les impôts et d'accorder au contribuable une baisse équivalant au moins à 140 millions de francs par an, un allègement qui correspond à peu près à la somme manquant aujourd'hui pour boucler le budget. Il lui revient donc en premier lieu d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de la population et de trouver des solutions pour relever la trésorerie. Le frein à l'endettement voulu par la population prive aussi le Conseil d'Etat d'un outil permettant de lisser les écarts conjoncturels. Les citoyens qui ont voté pour intégrer ce dispositif à leur Constitution, doivent maintenant assumer le poids de leur décision et accepter que dans un tel cas l'Etat se voie contraint, soit d'augmenter ses recettes, soit d'adapter ses prestations.

De l'art de tondre l'employé sans crier gare

Enfin la FEDE n'accepte pas que le Conseil d'Etat tente de clore la discussion dans l'urgence, en imposant des mesures qui impactent le personnel pour des décennies. Un procédé inadmissible et sans précédent. Les employés de la fonction publique peuvent envisager de faire un geste, mais pas d'une telle ampleur, ni surtout, sans négociations préalables. Des discussions doivent avoir lieu rapidement pour débattre du budget 2014. Il est toutefois exclu

que la FEDE entre en matière sur des mesures d'économies se répercutant sur une aussi longue période et gelant toute progression pour une durée indéterminée. De plus elles prêteront les jeunes et les nouveaux engagés qui paieront la plus grande partie de la facture.

Le Conseil d'Etat joue avec le feu. En proposant

des mesures aussi brutales et disproportionnées, et en voulant assainir les finances cantonales principalement sur le dos de ses employés, il fragilise le partenariat social. S'il ne fait pas machine arrière, notamment sur la question de la progression salariale, nous appellerons le personnel à se mobiliser massivement contre ces mesures.

Une action de mobilisation est prévue pour le 14 juin - à confirmer selon tournure des événements.

L'Assemblée des délégués est convoquée le 5 juin pour en parler.

La FEDE est l'organisation de référence et l'interlocutrice du Conseil d'Etat pour toutes les questions concernant le personnel des administrations cantonales. Elle représente l'ensemble du personnel de l'Etat et regroupe 4500 personnes organisées dans 20 associations.

Bernard Fragnière, Président de la FEDE
Communiqué de presse du 13 mai 2013

Extrait du Projet de rapport concernant le programme de mesures structurales et d'économies 2013-2016 de l'Etat de Fribourg (CE)

«Mesures structurelles d'économies»

http://www.fr.ch/cha/files/pdf53/130513_ResumeF_MSE.pdf
<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>

1.4. Résultats généraux du programme

Mesures structurelles et d'économies : synthèse des incidences nettes pour l'Etat, en 1'000 de francs

Thème	2014	2015	2016	2014 - 2016
Revenus	30'962	33'682	36'101	100'746
Personnel	36'096	60'551	90'131	186'778
Subventionnement	31'028	33'403	34'216	98'647
Projets et réformes	5'791	5'625	7'145	18'561
Autres revenus	10'500	10'500	10'000	31'000
Total	114'378	143'761	177'593	435'732

Les chiffres figurant dans le tableau correspondent à des gains pour l'Etat (augmentation de revenus ou diminution de charges)

1.5. Domaine des revenus

Mesures structurelles et d'économies : améliorations des revenus, en 1'000 de francs

	2014	2015	2016	2014 - 2016
Emoluments	2'265	2'505	2'510	7'280
Impôts	24'386	24'886	24'906	74'178
Contributions des usagers	1'746	3'696	5'830	11'273
Autres revenus et contributions	13'065	13'095	12'855	39'015
Total	41'462	44'182	46'101	131'715

1.6. Domaine des nouveaux postes et de la masse salariale

Mesures structurelles et d'économies : nouveaux postes et masse salariale, en 1'000 de francs

Thème	2014	2015	2016	2014 - 2016
Limitation du nombre de nouveaux postes	4'693	8'704	10'134	23'531
Réduction de 0,9% de l'échelle des traitements	14'100	14'100	14'100	42'300
Pas d'indexation avant l'indice de 112 points	7'045	22'141	44'933	74'119
Pas d'octroi de paliers en 2014 et octroi de 50% de la valeur des paliers en 2015 et 2016	10'258	15'606	20'964	46'828
Total	36'096	60'551	90'131	186'778

1.7. Domaine des subventionnements

Mesures structurelles et d'économies : subventionnement, en 1'000 de francs

	2014	2015	2016	2014 - 2016
Santé et social	22'646	24'168	24'344	71'158
Transports et mobilité	3'418	3'697	3'881	10'996
Agriculture, sylviculture et environnement	1'915	2'015	1'935	5'865
Formation, éducation et culture	1'394	1'431	1'578	4'403
Economie et énergie	1'365	1'415	1'415	4'195
Autres domaines	290	677	1'063	2'030
Total	31'028	33'403	34'216	98'647

1.8. Domaine des projets et réformes

Mesures structurelles et d'économies : réformes et projet, en 1'000 de francs (effets à court terme)

Thème	2014	2015	2016	2014 - 2016
e-gouvernance et informatisation	1'100	1'150	1'200	3'450
Amélioration continue de l'organisation	1'133	1'125	1'195	3'453
Abandon ou rééchelonnement des projets et autres mesures	1'123	1'164	1'643	3'930
Enveloppe financière de l'Université	2'435	2'186	3'107	7'728
Total	5'791	5'625	7'145	18'561

Les chiffres figurant dans le tableau correspondent à des gains pour l'Etat (augmentation ou diminution de revenus et de charges)

1.9. Incidence des mesures sur les communes

Mesures structurelles et d'économies : synthèse des incidences nettes pour les communes, en 1'000 de francs

Thème	2014	2015	2016	2014 - 2016
Revenus	1'771	2'123	2'294	6'188
Personnel	8'486	14'551	22'546	45'583
Subventionnement	-7'257	-6'869	-7'581	-21'707
Projet et réforme	5	98	217	320
Total (gain net)	3'004	9'903	17'477	30'384

(+) = gains (augmentation de revenus ou diminution de charges) ; (-) = pertes (diminution de revenus ou charges supplémentaires)